

# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte-rendu sommaire

*Affiché en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Séance du 10 Juin 2011**

Date de Convocation du Conseil Municipal : Le Lundi 6 juin.

### **Présents**

M MANIQUAIRE Michel, M NOIROT Jérôme, Mlle PROUPIN Dominique, M DURIF-VARAMBON Bernard, M REY Thierry, M CHAPELAIN Michel, M JALIBERT Luc, M PUGGIA Denis, M MOUGIN Eric, Mme REYMOND Fabienne, Mme FILONI Graziella.

### **Secrétaire**

Mme FILONI Graziella

### **1. Concours Village Fleuri**

Le Jury passera le mardi 5 juillet, Rdv à 14h devant la mairie pour la visite des espaces publics fleuris.

### **2. Demande de logement des Scouts de France le 9 juillet**

Il leur sera proposé l'ancien boulodrome avec accès aux toilettes publiques

### **3. Demande de la Sté Com marketing**

Il s'agit d'une demande de pré-réservation de cette Sté pour organiser des lotos dans la salle des fêtes. Il sera demandé à cette Sté de réserver définitivement au moins 3 semaines avant la date choisie.

### **4 . Travaux d'assainissement**

17 juin à 14h30 : réception des travaux d'assainissement du centre bourg. Plusieurs anomalies seront constatées :

- bétonnage caniveau Fourniols et fixation du tabouret.
- balayage
- réfection chaussée en bas de la rue des écoles.

### **4. Fêtes des associations**

Le Conseil Municipal offrira l'apéritif pour le repas de quartier le 26 juin. Les cyclistes seront accueillis sur l'espace jardin Pélata.

## **5. Création d'un point lumineux face au pigeonnier**

Délibération éclairage public: Coût total estimé: 1058€, coût estimé pour la commune: 307€, le reste étant pris en charge par le SDEGH.

La décision est prise à l'unanimité moins une voix.

## **6. Accord pour installation d'un cédez le passage à l'intersection Rue principale (château) et RD 28.**

Il sera réalisée par la mairie afin d'installer la charrue en décoration sur le terre plein à l'angle de la mairie et du château ;

La décision est prise à la majorité moins une abstention.

## **7. Réforme territoriale**

Les différents enjeux sont discutés, notamment l'éventuelle dissolution du SIC dans la Communauté de communes. Une position de principe pour ou contre le projet présentés par le préfet, sera prise avant le 20 juillet.

## **8.Projets communaux :**

Le projet global de rénovation et d'amélioration du village comprend la rénovation des bâtiments publics (Mairie ou Pelata, Eglise) **et** l'aménagement des espaces publics : entrées de village, places, jardin Pélata (tout ou partie), esplanade salle des fêtes, si possible une partie de l'effacement des lignes électriques. Il s'agit d'un projet dont l'ambition est d'améliorer significativement l'image du village, tout en respectant son « esprit », ses « caractéristiques », pour renforcer son attractivité et attirer ainsi de nouveaux occupants, notamment en centre-bourg.

Le Conseil Municipal prendra contact avec le CAUE et l'école d'architecture pour demander un accompagnement professionnel sur ce projet.

## **Adhésion à l'association Arbres et Paysages d'Autan**

Voté à l'unanimité moins une abstention. L'objet de l'association est le conseil et le vente de plants dans le cadre de la commission environnement. L'Association Terre à cœur sera dorénavant membre de la commission environnement.